



DOCUMENT DESCRIPTIF DE LA CONSULTATION
Valant règlement de consultation
Animation foncière auprès des propriétaires forestiers privés sur le Parc Livradois-Forez

1- Dénomination des cocontractants

Pouvoir adjudicateur

Stéphane RODIER
Président
Parc Naturel Régional Livradois-Forez
Maison du Parc
63880 SAINT-GERVAIS-SOUS-MEYMONT

Agissant en vertu de la délibération du 13 octobre 2020.

Cocontractant (à renseigner par l'entreprise)

Nom :

Adresse :

SIRET :

Possibilité de répondre au marché dans le cadre d'un groupement ou par le biais d'une sous-traitance. Dans ce cas, identifier chacun des membres du groupement ou sous-traitant (formulaires DC1-DC2-DC4).

2- Procédure de passation

Marché simple passé en procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 à R 2123-8 du code de la commande publique.

3- Objet de la consultation / Durée

Contexte :

Avec une couverture de 190 000 ha, la forêt occupe 55% du territoire d'étude du PNR Livradois-Forez. Cette forêt est largement dominée par les essences résineuses (75%). **Avec plus de 50 000 ha où règne le sapin, le Livradois-Forez abrite 25 à 30% des sapinières du Massif central.** Ces peuplements autochtones de sapinière-hêtraie ont une valeur écologique précieuse pour le territoire. Le projet « Forêt et trames de vieux bois en Livradois-Forez » vise l'amélioration des fonctionnalités écologiques de la trame forestière en créant des relais favorables à la biodiversité forestière et à sa dispersion au sein de la trame verte.



L'enjeu du projet est d'améliorer la fonctionnalité écologique des milieux forestiers en déployant une trame de vieux bois et en sensibilisant les acteurs forestiers sur une sylviculture plus respectueuse de l'écosystème.

La maturité forestière est une composante essentielle de la fonctionnalité écologique des milieux forestiers. Elle ne s'exprime pas suffisamment dans les massifs du Livradois-Forez.

L'objectif du projet est de contribuer au déploiement d'une trame de maturité forestière (ou trame de vieux bois) composée :

- de réservoirs de maturité (îlots de minimum 0,5 hectare) où la forêt n'est plus exploitée, laissée en évolution libre jusqu'à la mort des arbres en place ;
- d'une trame intermédiaire exploitée où une meilleure fonctionnalité de l'écosystème est recherchée : désignation d'arbres pour la biodiversité, mélange d'essences, étagement de la végétation...

L'action se décompose en 4 volets pouvant être menés simultanément :

- VOLET 1 : mise en place d'îlots de sénescence volontaires en forêt publique et en forêt privée ;
- VOLET 2 : amélioration des connaissances sur des taxons liés à la maturité et à la continuité écologique forestière ;
- VOLET 3 : communication sur le projet et actions de sensibilisation pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame intermédiaire ;
- VOLET 4 : acquisition de forêts d'intérêt écologique par des collectivités locales pour la mise en place d'îlots de sénescence et/ou la mise en œuvre d'une gestion forestière exemplaire.

Les premiers travaux ont conduit à l'identification non exhaustive de forêts matures (selon une méthodologie proposée par l'IPAMAC) pour lesquelles la création d'un îlot de sénescence pourrait être proposée aux propriétaires privés ou publics concernés.

La suite du projet vise à exploiter ces résultats en vue de mettre en place les premiers îlots de sénescence, de manière prioritaire mais non exclusive sur ces zones, notamment en portant le projet à connaissances des propriétaires forestiers puis en accompagnant les premiers volontaires dans leur démarche.

Contribution attendue :

L'objectif de la prestation est d'assurer l'**animation auprès des propriétaires forestiers privés** désignés par le Parc Livradois-Forez – de manière directe ou indirecte à partir des parcelles forestières visées – afin d'**accompagner la mise en place des premiers îlots de sénescence**. L'entreprise retenue devra, dans un second temps, proposer des actions de sensibilisation à l'attention de propriétaires et gestionnaires forestiers pour l'amélioration de la fonctionnalité de la trame forestière intermédiaire (hors îlots de sénescence).

Il s'agit de :

1. Convaincre des propriétaires de mettre en place un îlot de sénescence dans leur propriété en vue de valoriser la fonction écologique de certaines parcelles forestières.



Les parcelles particulièrement visées sont situées en sapinière-hêtraies d'altitude, irrégulières et matures. Le prestataire accompagnera les propriétaires dans le choix de l'emplacement de leurs îlots, leur taille, leur délimitation, etc.

Une **approche pédagogique** sera conduite auprès des propriétaires, en lien avec la volonté de cibler en priorité les zones de forêt mature :

- très gros et très très gros bois (diamètre supérieur à 67,5cm puis à 87,5 cm pour le sapin) ;
- chandelles ;
- gros bois mort sur pied ;
- bois mort au sol ;
- dendromicrohabitats (cavités d'arbres, humus, polypores, etc.).

La structure irrégulière du peuplement, le mélange d'essences et la présence d'essences autochtones (sapin, feuillus dits secondaires, pins sylvestres épars, etc.) sont également des paramètres intéressants à prendre en compte.

2. Cartographier les éléments de la trame de vieux bois.

Les limites des îlots mis en place seront levées au GPS par le prestataire et la couche SIG correspondante sera transmise au PNRLF avec un maximum de données relatives aux choix ayant conduit aux choix établis.

3. Favoriser la pérennité de la trame de vieux bois en Livradois-Forez.

La prestation comprend également **l'accompagnement des propriétaires dans l'inscription de leur îlot de sénescence** – et des arbres habitats constituant la trame intermédiaire – **dans leur éventuel document de gestion durable** dans le cadre du Projet Trame de vieux bois en Livradois-Forez.

A défaut de document de gestion durable pour ce faire, le prestataire accompagnera la signature d'une convention de principe entre le propriétaire volontaire et le Parc Livradois-Forez (convention type fournie par le PNRLF).

4. Proposer des **actions** et des **contenus pédagogiques** pour contribuer à la sensibilisation à l'attention de propriétaires et gestionnaires forestiers pour l'amélioration de la fonctionnalité de la **trame forestière intermédiaire** (hors îlots de sénescence).

Le prestataire travaillera en étroite collaboration avec les agents du Parc en charge du projet, et les tiendra régulièrement informés de l'avancée des travaux.

Contacts :

- Morgane Malard, Chargée de mission « Forêt-Filière Bois », Parc Livradois-Forez, m.malard@parc-livradois-forez.org / 04 73 95 76 18
- Jean-Claude Corbel, Chargé de mission « Espèces et activités de pleine nature », Parc Livradois-Forez, jc.corbel@parc-livradois-forez.org / 04 73 95 57 79



Du 06 mars 2021 au 03 septembre 2021 inclus, le Parc Livradois-Forez accueillera une stagiaire sur le projet « Trame de vieux bois en Livradois-Forez ». Le prestataire s'engage à travailler en collaboration avec cette dernière.

La prestation inclut l'ensemble des opérations nécessaires au bon déroulement des interventions : prise de contact avec les propriétaires forestiers désignés par le Parc Livradois-Forez, choix des dates et modalités d'intervention en relation avec les propriétaires forestiers après validation par le PNR Livradois-Forez, déplacements, restauration, réalisation de l'intervention, fourniture des équipements nécessaires (GPS, logiciel de SIG, etc.) et bilan-évaluation en fin de contrat.

Le prestataire s'engage à réaliser au minimum **14 journées d'animation** sur le territoire.

Un comité de suivi du projet sera mis en place.

Un bilan à l'issue de la première année d'animation sera présenté et validé par le comité de suivi. Le bilan final sera transmis au plus tard le 30 novembre 2022.

Le contrat sera conclu de la signature du marché jusqu'au 31/12/2022.

4- Critères de sélection des offres

Les critères de sélection de l'offre seront:

1. Les connaissances de la structure dans le domaine : 30 %
2. L'implication dans le projet, les échanges avec le comité de suivi du projet et la disponibilité pour respecter les délais : 30 %
3. Le montant de l'offre : 20 %
4. Les délais de livraison des données des contributions 20%

Conformément aux dispositions de l'article R 2123-5 du code de la commande publique, le Syndicat mixte du Parc naturel régional pourra négocier avec les candidats ayant présenté une offre. Cette négociation pourra porter sur tous les éléments de l'offre, notamment le prix.

5- Pièces constitutives de la consultation

La présente lettre de consultation signée et le devis remis par l'entreprise.

6- Montant de la prestation (à renseigner par l'entreprise)

Montant total du marché

Montant HT :



Taux de TVA :

Montant TTC :

Le budget prévisionnel maximum pour mener cette action est estimé à 7 550 €TTC.

7- Délais de paiement et intérêts moratoires

Le paiement se fera sur présentation de factures annuelles (voir article 8).

Les factures seront établies en un original et mandatées après certification du service fait. Ces factures sont à transmettre par voie dématérialisée sur la plate-forme Chorus Pro mise en ligne par la Direction Générale des Finances Publiques (ordonnance n°2014-697 du 26 juin 2014).

Le délai de paiement est fixé à 30 jours à compter de la réception de la facture par la personne publique.

Le défaut de paiement dans le délai global précisé ci-dessus fait courir de plein droit des intérêts moratoires selon les modalités définies dans le décret n° 2008-1550 du 31 décembre 2008.

8- Acomptes

- Un premier acompte sera versé sur présentation d'une facture avant le 15 décembre 2021 (1ère année d'animation). Le montant de la facture sera établi en fonction du nombre d'animations effectuées, sur présentation du bilan technique et financier intermédiaire ;
- Le solde de la mission sera versé avant le 30 novembre 2022, sur présentation d'une facture et du rapport final.

Le montant d'un acompte ne peut excéder la valeur des prestations auxquelles il se rapporte.

9- Modalités de la consultation

Offre à remettre pour le 24 février 2021– 17 H 00 (dernier délai).

A l'adresse du Parc Naturel Régional ou sur place contre récépissé, aux bureaux du Parc de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (fermeture le vendredi à 16h30) ou par mail à l'adresse suivante achat.public@parc-livradois-forez.org avec accusé de réception.

Délai de validité de l'offre :

Le délai de validité de l'offre est fixé à 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

DOCUMENTS REMIS PAR LE CANDIDAT A L'APPUI DE SON OFFRE



- ✓ Le présent document renseigné et signé
- ✓ Son délai d'intervention à réception de la commande
- ✓ Références de l'entreprise dans ce domaine
- ✓ Descriptif de la méthodologie d'animation, du matériel et des moyens humains
- ✓ Un RIB
- ✓ Le devis

Les prix sont fermes et définitifs.

Le.....

Signature et Cachet de l'entreprise

Le.....

Signature et Cachet du Directeur
du syndicat mixte du Parc naturel régional Livradois-Forez